

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Storm Ultra Secure
Product Code Pelsis : STOUS03

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Utilisation de la substance/mélange : Rodenticides

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Pelsis Belgium
Industrieweg 15
2880 Bornem - Belgium
T 0032(0)3 886 22 11 - F 0032(0)3 886 24 60
info@pelsis.be - www.pelsis.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable
avertissement tactile : Non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Farine de blé	(N° CAS) 130498-22-5 (N° CE) 603-421-3	<80%	Non classé
Sucrose	(N° CAS) 57-50-1 (N° CE) 200-334-9	<10%	Non classé
Magnesium distearate	(N° CAS) 557-04-0 (N° CE) 209-150-3	<10%	Non classé

Storm Ultra Secure

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Flocoumafen	(N° CAS) 90035-08-8 (N° CE) 618-367-6	0,0025	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Acute Tox. 2 (Dermal), H310 Acute Tox. 1 (Inhalation:gas), H330 Repr. 1B, H360D STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
-------------	--	--------	--

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Enlever les vêtements contaminés.
Premiers soins après inhalation	: Air frais, repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	: Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Premiers soins après ingestion	: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Boire deux verres d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Symptômes : problèmes de coagulation Tendance accrue à saigner. Dans les cas très graves, une hémorragie grave des organes internes peut entraîner un choc circulatoire qui peut être fatal. La manifestation des symptômes est retardée jusqu'à 4 jours après l'admission. Les dangers : La substance / le produit est un rodenticide anticoagulant avec un mode d'action de type coumarine.
------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement des symptômes (élimination du contaminant, contrôle des fonctions vitales). Antidote : Vitamine K1.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.
Agents d'extinction non appropriés	: Dioxyde de carbone (CO2).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Autres informations	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Réservez l'eau ayant servi à lutter contre l'incendie pour une élimination future et ne dispersez pas les matières.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures antipoussières	: Eviter toute formation de poussière.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Pour de petites quantités : Absorber avec un liant de poussière et éliminer comme déchet. . Pour de grandes quantités : Reprise au moyen d'un équipement mécanique.
Procédés de nettoyage	: Éliminez le matériel enregistré de façon appropriée. Ramassez les déchets séparément dans des conteneurs appropriés, étiquetés et verrouillables. Nettoyer les objets et les sols contaminés avec de l'eau et des agents tensioactifs conformément aux réglementations environnementales.
Autres informations	: Eviter la production de poussières.

Storm Ultra Secure

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Eviter la production de poussières. Peut former un mélange explosif avec l'air.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Pas de conseils de manipulation spécifiques requis. Si l'on trouve des rats ou des souris morts et/ou mourants pendant et après la mesure de contrôle, il faut les éliminer immédiatement pour éviter une intoxication secondaire. Ne pas utiliser en plein air - couvrir les endroits où se trouve le leurre ou utiliser des boîtes à appâts. : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Mesures d'hygiène	: Bon niveau de ventilation générale. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Sensible aux odeurs : séparation des produits transmettant les odeurs. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger du rayonnement solaire.
------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation de la substance/mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Vêtements de protection - sélection du matériau:					
Porter un vêtement de protection approprié					
Protection des mains:					
Porter des gants appropriés					
Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables , Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR), Chlorure de polyvinyl (PVC)				EN 374-2
Protection oculaire:					
Nécessaire en cas de danger de contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec rabats latéraux (par ex. EN 166).					
Protection de la peau et du corps:					
Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).					
Protection des voies respiratoires:					
Non requise dans les conditions d'emploi normales					

Autres informations:

Les règles habituelles et règlements lors de la manipulation des produits chimiques doivent être observées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Bloc.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: ≈ 6 - 8 @20°C
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible

Storm Ultra Secure

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: pas de propriétés oxydantes.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune en utilisation normale.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en utilisation normale.

10.4. Conditions à éviter

Voir la section 7: Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Storm Ultra Secure	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: ≈ 6 - 8 @20°C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: ≈ 6 - 8 @20°C
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Autres informations	: Pratiquement non toxique en contact unique avec la peau. Pratiquement non toxique après une seule inhalation. Pratiquement non toxique après une seule inhalation orale. Le produit n'a pas été testé. La déclaration est dérivée de la substance/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Storm Ultra Secure

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: inoffensif pour organ.aqua. en conc. basse
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé
Indications complémentaires	: Dangereux pour les oiseaux et les mammifères.

Flocoumafen (90035-08-8)

CL50 poisson 1	0,067 mg/l Oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	0,17 mg/l Daphnia magna
EC50 72h algae 1	> 18,2 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC chronique poisson	< 0,1 mg/l Brachydanio rerio

12.2. Persistance et dégradabilité

Storm Ultra Secure

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

Flocoumafen (90035-08-8)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Flocoumafen (90035-08-8)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	> 2000
Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un potentiel bioaccumulatif.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. une société agréée de collecte de déchets dangereux ou un centre de collecte, sauf pour les contenants vides et propres qui peuvent être jetés en tant que déchets non dangereux.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas réutiliser des récipients vides. Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

Storm Ultra Secure

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

La/Les substance(s) n'est/ne sont pas soumise(s) au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE

15.1.2. Directives nationales

Référence legal BE2018-0034

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 1 (Inhalation:gas)	Toxicité aiguë (inhalation:gaz) Catégorie 1
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 1
Acute Tox. 2 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 2
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables